

SMALL

BUSINESS

BC

Liste de contrôle pour démarrer votre entreprise en Colombie-Britannique

OÙ EST-CE QUE JE COMMENCE?

1. ÉVALUEZ VOTRE IDÉE

Votre idée est-elle réalisable? Pouvez-vous gagner de l'argent grâce à cette entreprise? Voici un outil pour vous aider à évaluer la viabilité de votre idée <https://smallbusinessbc.ca/resource/howtos-checklists/evaluate-your-business-idea/>

2. ÉTUDE DE MARCHÉ

Testez la viabilité de votre idée en recherchant le marché, l'industrie et la concurrence. Petite Entreprise Colombie Britannique offre des services d'études de marché, y compris du coaching <https://smallbusinessbc.ca/advisory/market-research-services/>.

3. DÉVELOPPER UN PLAN D'AFFAIRES

Ceci est une étape essentielle et critique pour la planification et à la réussite de votre entreprise. Petite-Entreprise Colombie-Britannique offre des services de plan d'affaires pour fournir des commentaires sur votre modèle d'affaires et votre plan <https://smallbusinessbc.ca/advisory/business-plan-services/>

4. FINANCEMENT

Comment allez-vous financer votre entreprise? Explorez le site Web du gouvernement du Canada pour les programmes de financement disponibles <https://www.canada.ca/fr/services/entreprises/subventions.html>

5. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Examiner et choisir la structure la plus appropriée d'affaires pour démarrer votre entreprise: entreprise individuelle, société de personnes ou société <https://smallbusinessbc.ca/resource/howtos-checklists/business-structures-information-sheet/>

6. NOM DE L'ENTREPRISE

Envoyez votre demande de nom d'entreprise pour approbation. Petite-Entreprise Colombie-Britannique Small Business BC offre un service de demande de nom d'entreprise (50 \$) ou vous pouvez le faire vous-même en ligne (31,50 \$) <https://www.bcregistrynames.gov.bc.ca/nro/>

7. ENREGISTREMENT DE L'ENTREPRISE

ENTREPRISE INDIVIDUELLE/SOCIÉTÉ DE PERSONNES

Inscrivez votre entreprise sous le nom qui a été approuvé. Petite Entreprise Colombie-Britannique offre des services d'enregistrement, y compris une trousse d'inscription guidée complète (approbation du nom et de l'enregistrement) pour les entreprises individuelles et les sociétés de personnes (139 \$) ou vous pouvez le faire vous-même en ligne <https://onestop.gov.bc.ca/> (40 \$).

SOCIÉTÉ

Si vous enregistrez une société en Colombie-Britannique, votre demande doit être faite en ligne <https://www.corporateonline.gov.bc.ca/> (350 \$). Vous pouvez acheter la trousse d'incorporation pour la Colombie-Britannique (99 \$) de Simply Legal <https://smallbusinessbc.ca/bookstore/incorporation-kit-british-columbia-simply-legal/> ou consulter un avocat <https://www.accessprobono.ca/our-programs/lawyer-referral-service>

Liste de contrôle pour démarrer votre entreprise en Colombie- Britannique

8. COMPTE BANCAIRE

Ouvrez un compte bancaire. Visitez votre institution financière locale avec une copie de votre certificat d'enregistrement d'entreprise.

9. COMPTES DE NUMÉRO D'ENTREPRISE

Ouvrez des comptes sous votre numéro d'entreprise (NE) selon les besoins (par exemple, TPS/TVP, retenues sur les salaires, import-export, impôt sur les bénéfiques). Les comptes de TPS sont requis si le chiffre d'affaires brut annuel dépasse 30 000 \$. Il n'y a pas de seuil de TVP pour la plupart des entreprises. Appelez l'Agence du revenu du Canada au 1-800-959-7775 ou visitez <https://www.canada.ca/fr/services/impots/numero-dentreprise.html>. Appelez le ministère des Finances de la Colombie-Britannique au 1-877-388-4440 ou visitez www.gov.bc.ca/pst.

10. LICENCE D'ENTREPRISE MUNICIPALE

Contactez votre municipalité pour une licence commerciale. Visitez www.civicinfo.bc.ca/municipalities pour trouver les coordonnées municipales.

11. PERMIS ET RÈGLEMENTS

Déterminez si vous avez besoin de permis et/ou de licences spécifiques à l'industrie pour opérer votre entreprise en Colombie-Britannique. Contactez votre association de l'industrie ou Petite Entreprise Colombie Britannique pour plus d'information.

12. ASSURANCE

Assurez-vous que votre entreprise est protégée. Visitez le Bureau d'assurance du Canada sur <http://www.ibc.ca/fr/bc/entreprise> pour vous informer sur le type de couverture dont votre entreprise a besoin.

VOUS EMBAUCHEZ DES EMPLOYÉS?

13. NORMES D'EMPLOI

Assurez-vous être au courant de vos besoins en tant qu'employeur en vertu de la Loi sur les normes d'emploi. Contactez BC Employment Standards Branch au 1-833-236-3700 ou en ligne

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/employment-business/employment-standards-advice/employment-standards>

14. RETENUES SUR LA PAIE

Appelez l'Agence du revenu du Canada au 1-800-959-7775 ou visitez <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/entreprises/sujets/retenues-paie.html> pour obtenir des renseignements sur les formulaires requis, comment calculer les déductions requises et comment les remettre à l'ARC.

15. INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS

En tant que société ou un employeur, vous devez vous inscrire votre entreprise pour les travailleurs une couverture d'indemnisation. Les travailleurs indépendants peuvent obtenir une couverture grâce à la protection individuelle facultative. Appelez WorkSafeBC au 604-244-6181 ou au 1-888-922-2768 ou visitez

www.worksafebc.com.

EXIGENCES POUR LA TENUE DES DOSSIERS D'AFFAIRES

Si vous opérez une entreprise ou un revenu indépendant, vous avez besoin de mettre en place un système d'enregistrement et de la comptabilité ordonnée. Il est recommandé de contacter un comptable qualifié ou un comptable agréé pour vous aider. Vous devez conserver tous vos dossiers d'affaires pendant six ans.

SMALL

BUSINESS

BC

Liste de contrôle pour démarrer votre entreprise en Colombie- Britannique

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES SERVICES DE CONSEILS ET LES SÉMINAIRES OU WEBINAIRES ÉDUCATIFS OFFERTS PAR SMALL BUSINESS BC, OU SI VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS, VEUILLEZ CONTACTER NOTRE ÉQUIPE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE.

604-775-5525 | 1-800-667-2272 | askus@smallbusinessbc.ca

Il est conseillé à tous les clients de reconfirmer les informations fournies par les ministères officiels auprès des organismes gouvernementaux nécessaires, tant au Canada qu'à l'étranger. Small Business BC n'accepte aucune responsabilité pour tout acte ou erreur, omission, mauvais usage et/ou mauvaise interprétation résultant de la foi, en tout ou en partie, sur les renseignements présentés.